



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 17434

Texte de la question

M. Philippe Duron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur l'avenir des sciences économiques et sociales (SES) dans l'enseignement secondaire et lui faire part des inquiétudes grandissantes des enseignants en SES quant aux conséquences que pourrait avoir la réforme des lycées sur cette discipline. Il s'étonne de l'absence des SES dans les matières constitutives de la « culture commune », compte tenu de leur importance pour préparer tout citoyen à maîtriser les enjeux économiques et sociaux de notre temps. Tous les spécialistes s'accordent à dire que cette discipline, qui a montré ses capacités d'évolution et d'innovation pédagogiques, tend à développer l'esprit critique et d'analyse et à donner aux lycéens des outils permettant de mieux appréhender le monde actuel. Il lui demande d'indiquer précisément ses intentions concernant l'avenir de la filière ES et plus généralement de l'enseignement des SES dans les lycées.

Texte de la réponse

Les rumeurs faisant état d'une éventuelle suppression de la filière économique et sociale de la voie générale du lycée sont sans fondement. Les partenaires concernés, et notamment l'association des professeurs de sciences économiques et sociales, ont reçu toutes les informations utiles au cours de multiples entretiens. La journée consacrée à cette discipline, organisée à Rennes par M. le professeur Daniel Cohen, a seulement indiqué que des discussions demeurent indispensables pour surmonter les divergences sur la place et la nature des mathématiques à enseigner, sur l'articulation entre sociologie et économie, sur l'harmonisation indispensable de l'histoire et de la géographie avec les sciences sociales. Les enseignants seront bien sûr associés à ce travail constructif.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Duron](#)

Circonscription : Calvados (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17434

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1998, page 4075

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5301